



Mairie de Luynes  
BP16  
Place des Victoires  
37230 LUYNES  
Tel : 02.47.55.35.55  
Fax : 02.47.55.52.56  
www.luynes.fr  
mairie@luynes.fr

## CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions des articles L 2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales régissant les modalités de convocation du Conseil Municipal repris à l'article 2 du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 15 décembre 2020, je vous prie de bien vouloir assister à la séance qui aura lieu le :

**MARDI 07 DÉCEMBRE 2021 À 20H30  
SALLE DES FÊTES DE LUYNES**

**DU GEL HYDROALCOOLIQUE SERA MIS À DISPOSITION À L'ENTRÉE DE LA SALLE  
LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE**

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal - Séance du 28 septembre 2021.

Information de Monsieur le Maire des décisions prises dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1) Tours Métropole Val de Loire - Rapport 2020 sur le prix et la qualité des services de l'eau et de l'assainissement.
- 2) Tours Métropole Val de Loire - Rapport 2020 - Service public d'élimination des déchets ménagers.
- 3) Tarifs publics 2022.
- 4) Autorisation d'engagement et de paiement des dépenses d'investissement 2022 avant le vote du budget.
- 5) Participation de la commune au dispositif du « Pass-Culture ».
- 6) Modification des tarifs de la saison culturelle 2021-2022.
- 7) Exonération des redevances d'occupation du domaine public (droit de terrasse et droit de stationnement taxis) - Année 2021.
- 8) Contributions financières pour les enfants résidents hors commune, scolarisés à Luynes - Année 2021-2022.
- 9) Dérogations, année 2022, au repos dominical des commerces de détail : Avis du Conseil Municipal.
- 10) Modification du règlement intérieur du Pôle Enfance Jeunesse : La Passerelle.
- 11) Don d'une œuvre à la commune par l'artiste Jean-Yves BOULAY.
- 12) Modification des ratios promus/promouvables d'avancement de grade pour le personnel municipal.
- 13) Modification du tableau des effectifs du personnel municipal.
- 14) Syndicat des Cavités 37 - Adhésions d'une nouvelle commune.

Vous trouverez ci-joint la note explicative de synthèse accompagnée de ses annexes.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) collègue, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Bertrand RITOURET

Diffusion :

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		SERVICES MUNICIPAUX
Mr Bertrand RITOURET Mme Martine BOURDIN Mr Alain SELLIER Mme Odile RITOURET Mr Eric VERHILLE Mme Danièle HOUDU Mr Michel HIRTZ Mme Sylviane FORTUN Mr Gilles FERRAND Mme Danielle PLOQUIN Mr Daniel PERRICHOT Mr Jean-Marc CHATEAU Mr Pascal ARRAGAIN Mme Christine MENORET	Mme Sophie BORÉ Mme Claire CARTIER Mme Nathalie GIRAULT MORESVE Mr Olivier DOUSSET Mme Hélène ODENT Mme Renata VENCES Mme Aurélie LERICHE Mr Xavier BINET Mr Antoine MAQUIN Mme Lyn FAIPOUX Mr Pascal NOYAU Mr Yoann LAFaux Mr Mikaël TOST Mme Florence METIVIER Mr Eric GUILMET	<u>POUR PARTICIPATION</u> Mr. Gérard PERRIER DGS
		<u>POUR RESERVATION + PREPARATION DE LA SALLE</u>
		Administration Générale
		<u>POUR INFORMATION</u>
		M Philippe BOISMARD Correspondante NR  Mr Vincent DUPRÉ

Cette liste correspond à l'ordre du tableau du Conseil Municipal tel que défini par l'article L2121-1 du CGCT.

Après le Maire, prennent rang dans l'ordre du tableau, les Adjoints puis les Conseillers Municipaux en fonction des suffrages obtenus et par la priorité d'âge.

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du Conseil Municipal voté le 15 décembre 2020, le dossier de la séance est consultable aux heures d'ouverture des bureaux au Secrétariat Général.